

Numéro de dossier : **250846**
Date du repérage : 19/06/2025

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie.

Remarque :

En l'absence de règlement de copropriété demandé :

- la situation réelle n'a pas pu être comparée avec celle décrite dans celui-ci,
- le mesurage a été effectué selon les limites de la possession apparente et en fonction de la délimitation du lot faite par le propriétaire ou son représentant,
- les pièces ont été désignées selon les signes apparents d'occupation, ie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Seine-Maritime**

Adresse : **27q Rue aux Anglais**

Commune : **76100 Rouen (France)**

Section cadastrale IT, Parcelle(s) n° **415**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Bat. B; Etage 1, Lot numéro 215

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : **CAVOVENTES.FR**

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : ... **SCP Gilles CATHERINE & Guillaume PETIT - M. CATHERINE Gilles**

Adresse : **7 avenue du Général Leclerc
BP 7 - 76191 YVETOT Cedex**

Repérage

Périmètre de repérage : **Logement entier**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **CAVOVENTES.FR**

Raison sociale et nom de l'entreprise : **DIAGNOSTIM**

Adresse : **2 rue Victor Hugo
76420 BIHOREL**

Numéro SIRET : **752 494 989**

Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA**

Numéro de police et date de validité : **10813811104 / 01/01/2026**

Superficie privative en m² du ou des lot(s)

Surface loi Carrez totale : 81,90 m² (quatre-vingt-un mètres carrés quatre-vingt-dix)

Résultat du repérage

Date du repérage : **19/06/2025**

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Liste des pièces non visitées :
Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
M. CATHERINE Gilles

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie privative au sens Carrez	Commentaires
Séjour / Cuisine	33.53	
Wc	2.16	
Salle de douche	1.81	
Couloir	4.56	
Salle de bains	5	
Chambre 1	14	
Chambre 2	9.33	
Chambre 3	11.51	

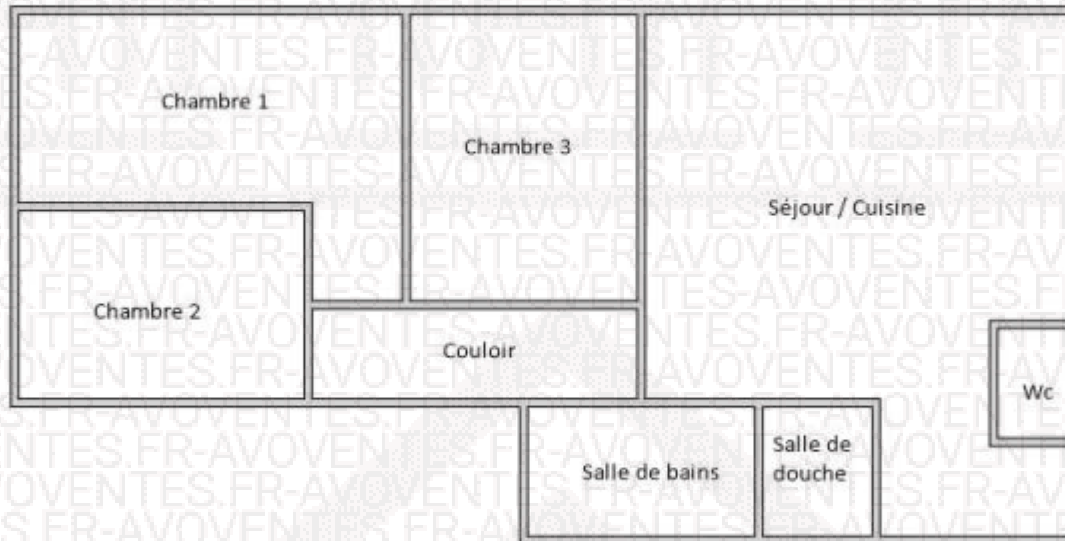
Superficie privative en m² du ou des lot(s) :**Surface loi Carrez totale : 81,90 m² (quatre-vingt-un mètres carrés quatre-vingt-dix)**

Fait à BIHOREL, le 19/06/2025

p



Aucun document n'a été mis en annexe



Votre Assurance

► RCE PRESTATAIRES



Assurance et Banque

ATTESTATION

AGENT

/0000000000

Tél : 0235713538

Fax : 02 35 89 67 94

Email : AGENCE.ROUEN-REPUBLIQUE@AXA.FR

Portefeuille : 0076083444

SARL DIAGNOSTIM
2 RUE VICTOR HUGO
76420 BIHOREL FRVos références :

Contrat n° 10813811104

Client n° 1684331804

AXA France IARD, atteste que :

SARL DIAGNOSTIM
2 RUE VICTOR HUGO
76420 BIHOREL

est titulaire d'un contrat d'assurance N° 10813811104 ayant pris effet le 01/05/2023 garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incombent du fait de l'exercice des activités suivantes :

DIAGNOSTIQUEURS IMMOBILIER DANS LE CADRE DES ACTIVITES CI-DESSOUS :

- Risque d'exposition au plomb
- Repérage amiante avant-vente
- Dossier technique amiante
- Etat parasitaire
- Présence de termites
- Installation intérieure d'électricité
- Installation intérieure de gaz
- Risques naturels et technologiques
- Diagnostics de performance énergétique
- Audit énergétique
- Loi Carrez
- Certificat de décence
- Etat des lieux
- Repérage amiante avant travaux ou démolition
- Infiltrométrie, étanchéité à l'air

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2025 au 01/01/2026 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 999 030 Euros
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92227 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



1/2



Je soussigné

atteste que

Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI4209 Version 010

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention (1) Date d'effet : 19/07/2024 - Date d'expiration : 18/07/2031
Audit Énergétique	Audit Énergétique (2) Date d'effet : 22/11/2024 - Date d'expiration : 18/07/2031
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (3) Date d'effet : 19/07/2024 - Date d'expiration : 18/07/2031
Electricité	Etat de l'installation intérieure électrique (1) Date d'effet : 15/12/2021 - Date d'expiration : 14/12/2028
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz (1) Date d'effet : 12/12/2021 - Date d'expiration : 11/12/2028
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb (1) Date d'effet : 29/06/2021 - Date d'expiration : 28/06/2028

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse

<https://www.icert.fr/liste-des-certifies/>

Valable à partir du 22/11/2024.

(1) À partir du 1er juillet 2024, les personnes titulaires d'un certificat de compétence en matière de diagnostic immobilier, gaz, électricité, pour l'intérieur de locaux, de leur compétence de l'ensemble des diagnostics immobiliers exigés par la loi Carrez.
 (2) Décret n° 2022-1229 du 22 décembre 2022 relatif au référentiel de compétences et aux modalités de contrôle de ces compétences pour les diagnostics immobiliers en vue de la réalisation de l'audit énergétique mentionné à l'article 17.
 (3) Arrêté du 10 octobre 2023 relatif au référentiel de compétences et aux modalités de contrôle de ces compétences pour les diagnostics immobiliers en vue de la réalisation de l'audit énergétique mentionné à l'article 17.
 (4) Arrêté du 20 juin 2023 relatif au référentiel de compétences et aux modalités de contrôle de ces compétences pour les diagnostics immobiliers en vue de la réalisation de l'audit énergétique mentionné à l'article 17.


 Certification de personnes
Diagnosticueur
Portée disponible sur www.icert.fr

 I.Cert - Parc d'Affaires, Espace Performance - Bât K
35760 Saint-Grégoire


CPE DI FR ss revig

Aucun autre document n'a été fourni ou n'est disponible